

VILLE DE VETHEUIL

Délibération 2023-23

LE VENDREDI VINGT QUATRE MARS DEUX MIL VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER Mme Roxane FOSSÉ, M. Philippe BEUGNON, M. Romuald SEITE, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD.

SECRETARE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

date de convocation : 24/03/2023

date d'affichage : 17/03/2023

nombre de conseillers :

en exercice : 14

présents : 12

votants : 13

PROCURATIONS : M. David LE GLANIC donne procuration à M. Thierry DUBOIS

ABSENT EXCUSE : M Thierry GARDIE

12 REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2023

La redevance d'assainissement collectif est proportionnelle à la consommation d'eau et finance le traitement des eaux usées.

Il est proposé au conseil municipal que la redevance soit fixée à 0,80 € m3 pour l'exercice 2023.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

VOTE : POUR : 13

La Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



Première adjointe
Secrétaire de séance
Isabelle LEPICIER-CAPUTO



Envoyé le : 28/03/2023

Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :

Publié le :

La présente délibération peut faire

L'objet d'un recours dans un délai

de deux mois devant le Tribunal Administratif

de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2023

Application agréée E-Inqualite.com

99_DE-095-219506516-20230324-202323-DE